

CATEGORIES	Part Club	+	Part fédération & Ligue IDF (Dont assurance IA)	TARIFS cotisation
Ecole de Hand, Mini Hand Année de naissance: 2012(1ère année), 2013 et après	98,97 €	+	21,03 € (0.23€)	120 €
Moins de 11 ans mixte Année de naissance : 2010, 2011, 2012 (Après validation club)	118,97 €	+	21,03 € (0.23€)	140 €
Moins de 13 ans féminin ou masculin Année de naissance : 2008, 2009, 2010	109,15 €	+	30,85 € (0.80€)	140 €
Moins de 15 ans féminin ou masculin Année de naissance : 2006, 2007, 2008	109,15 €	+	30,85 € (0.80€)	140 €
Moins de 18 ans féminin et Masculin Année de naissance : 2003, 2004 ; 2005	114,95 €	+	45,05 € (2.08€)	160 €
Plus de 16 ans masculin et féminin 2003 et avant	144,95 €	+	45,05 € (2.08€)	190 €
Adhérent au club Donne le droit de vote lors de l'assemblée générale, pour représenter un mineur.	5 €			5 €
Licence dirigeante	3,60 €	+	26,40 € (0.78€)	30 €
Tenue (Short et Maillot) pour école de hand et nouvelle inscription au club uniquement.	32 €			32 €

Toute somme versée pour adhérer au club ne pourra être remboursée, tout ou partie, pour quelque raison que ce soit.

Le licencié qui souhaite améliorer sa couverture peut souscrire séparément et individuellement une des options complémentaires proposées par MMA, comprenant notamment la garantie du versement d'une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail, garantie non comprise dans la formule de base, suivant plusieurs formules (coût annuel) :

Option 1 : 59 € ; option 2 : 99 € ; option 3 : 159 € ; Se renseigner sur le site de FFHB et suivre le lien de la MMA :

<https://www.ffhandball.fr/fr/vie-des-clubs/s-assurer/presentation-de-l-assurance-licencies>

Une réduction est appliquée à partir du 2ème licencié d'une même famille inscrit :

- -30% sur licence la plus chère à partir 2ème licencié.
- -50% sur licence la plus chère à partir 3^{ème} licencié.

- Le tarif est fonction de la catégorie dans laquelle le licencié évolue, et pas son année de naissance.
- Possibilité de paiements avec échancier de 5 mensualités maximums, si remise du dossier avant le 15/11/2020. Premier encaissement 04 Octobre 2020.
- Après le 15/11/2020, paiement intégral sans échancier.
- Seules les personnes ayant remis leur dossier complet et leur paiement pourront jouer après l'obtention de leur licence par la FFHB.
- Après le 15/11/2020, seules les personnes ayant une licence pourront continuer à participer aux entraînements.

Possibilités de paiement

- Chèque à l'ordre de **USF Handball**
- Virement bancaire en indiquant le nom du licencié:
 - BIC : BREFFRPPXXX
 - IBAN : FR76 1010 7002 2200 8218 8923 553
- Pass Solidaire
- Tous en club
- Coupon sport ANCV
- Espèce avec échancier signé et premier versement minimum de 50€.

Journées de remise des dossiers complets (pas de remise de dossier lors des entraînements) :

- Samedi 5 Septembre 2020, pendant la journée des associations
- Samedi 12 Septembre 2020, de 11h00 à 14h00
- Samedi 19 Septembre 2020, de 11h00 à 14h00
- Samedi 26 Septembre 2020, de 11h00 à 14h00
- Samedi 03 Octobre 2020, de 11h00 à 14h00